

Equipe animation : Guy STEINBACH, Marie Martine PUPIN, Michèle PROTCH



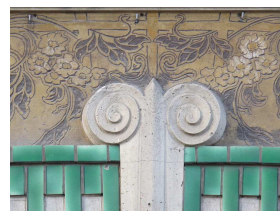
VINCENNES



2^{ÈME} PARTIE 18 AVRIL 2019



DANS CETTE 2^{ÈME} PARTIE NOUS NOUS BALADERONS DANS LE **QUARTIER EST** ET DANS LA **ZONE RETRANCHÉE**.



CES DEUX QUARTIERS ONT ÉTÉ INCORPORÉS ASSEZ TARDIVEMENT À LA VILLE DE VINCENNES, EN 1829 POUR LE PREMIER, MAIS AVEC UNE

RÉELLE OCCUPATION ET LA CONSTRUCTION DE PETITS LOTISSEMENTS POUR LOGER UNE POPULATION D'OUVRIERS OU DE PETITS EMPLOYÉS QU'AU DÉBUT DU XX^{ÈME} LA ZONE



RETRANCHÉE, PLUS BOURGEOISE, FAISAIT PARTIE DU BOIS ET FUT CÉDÉE À VINCENNES EN 1863. LES ACQUÉREURS DES PARCELLES DEVAIENT RESPECTER UN RIGOREUX CAHIER DES CHARGES EXIGEANT NOTAMMENT UN MODÈLE DE CLÔTURE UNIFORME, CARACTÉRISTIQUE ENCORE VISIBLE AUJOURD'HUI ET PARTIE INTÉGRANTE DU PATRIMOINE VINCENNOIS. NOUS VOUS PROPOSONS DE VENIR DÉCOUVRIR CE PATRIMOINE ET D'ACHEVER DE CONNAÎTRE CETTE BELLE VILLE DE VINCENNES.

Rendez-vous Gare du Nord à **9 h15** pour départ impératif à **9h:30**

La balade débutera au métro **Château de Vincennes**

Longueur environ **7 km**

Repas : pique-nique à apporter avec soi



Contacts :
Guy STEINBACH 01 39 83 49 46
Marie Martine PUPIN 06 88 45 19 47
Michèle PROTCH 06 88 74 47 96